

2^e CONGRÈS NATIONAL DE L'AFREK

“OSONS LA RECHERCHE”

Témoignant de l'engagement de toute la profession pour la recherche scientifique en kinésithérapie, cette année, le thème du congrès de l'Afrek est à la mesure des ambitions de la profession : “Osons la recherche”. Voici un avant-goût du programme, qui s'annonce prometteur.

PAR FRANÇOISE ESCARMENT*

1- La kinésithérapie libérale basée sur les preuves :

- La pratique et la connaissance professionnelle, l'*evidence based practice*.
- L'analyse critique de la littérature scientifique.

- La différence entre étude et recherche.
- La recherche clinique ou appliquée : Principes méthodologiques. Particularités et difficultés en rééducation-réadaptation.

2- Les kinésithérapeutes préparés à la démarche de recherche dès la formation initiale : actions dans les IFMK.

3- La mise en œuvre d'une étude randomisée en kinésithérapie libérale.

4- La recherche fondamentale et son application en rééducation : illustrations à partir de travaux tels que EMG, IRM fonctionnelle, potentiels évoqués.

5- Les enjeux de l'évaluation et les perspectives professionnelles.

6- Exemple d'études randomisées déjà réalisées : il a été décidé de mettre en avant les actions des IFMK qui ont engagé leurs étudiants dans une démarche de recherche et de mettre à l'honneur le travail de ces étudiants, dont le mémoire de fin d'étude est un mémoire de recherche. Les étudiants sélectionnés pourront venir présenter leur travail lors du congrès et recueillir un prix.

* Présidente de l'Afrek

EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Lyse adipocytaire : les techniques interdites

Le 12 avril dernier, la parution d'un décret interdisant les techniques de lyse adipocytaire a semé le trouble dans les esprits des professionnels, qui sont pour certains habitués à pratiquer certaines de ces techniques, jusqu'ici jugées sans danger.

Pour répondre aux nombreuses questions, le ministère de la Santé a mis en ligne une série de questions/réponses sur son site (www.sante.gouv.fr, rubrique “les dossiers de A à Z” puis “lyse adipocytaire”). Si vous cherchez des précisions sur ce qui est interdit, les appareils concernés, les raisons qui ont conduit à cette interdiction ou encore ce que vous devez faire si vous êtes concerné, c'est là qu'il faut aller vous renseigner.

Lancement : Ma chaîne santé/bien-être

Après Ma Chaîne Sport et MCS Extrême, le Groupe MCS lance la première chaîne entièrement consacrée au bien-être : MCS Bien-être. Troisième volet d'un triptyque dédié au sport et à l'ensemble de la



famille, cette chaîne permettra aux abonnés de s'informer et de trouver le programme qui leur convient dans la tranche horaire adaptée. Grâce à une équipe de chroniqueurs expérimentés et passionnés, elle apportera ses conseils et son savoir-faire pour mieux guider les téléspectateurs soucieux de leur hygiène de vie, leur forme et leur bien-être. Pour être le plus complet possible, MCS Bien-être a également décidé d'étendre sa programmation à la mode, la beauté et aux peuples, composantes indissociables du bien-être dans notre société actuelle.



En pratique

2^e congrès national de l'Afrek
“Osons la recherche”
Le 22 septembre à Paris
Rens. et inscriptions :
www.afrek.org ou par mail
afrekadministration@lerss.fr
Tarif : 200 € (tarif spécial pour étudiants)